

**RAPPORT DU MAIRE  
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2011-2012**

**ÉTATS FINANCIERS 2011 ET  
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

**INDICATIONS PRÉLIMINAIRES DE L'ANNÉE EN COURS  
ET ORIENTATIONS GÉNÉRALES  
DU PROCHAIN BUDGET 2013**

**VILLE DE  
FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC**



**Le mardi 6 novembre 2012**

## TABLE DES MATIÈRES

---

1.	INTRODUCTION .....	1
2.	ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2011 .....	1
	RAPPORT FINANCIER 2011 .....	2
	DETTE À LONG TERME .....	2
3.	RAPPORT DU VÉRIFICATEUR.....	3
4.	RÉMUNÉRATION DES ÉLUS.....	3
5.	INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS ET AU PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2012 .....	4
	5.1 ÉTATS FINANCIERS 2012 .....	4
	5.2 INDICATEURS DE GESTION 2011 ET COMPARAISON AVEC 2009-2010.....	7
6.	ORIENTATIONS PRÉLIMINAIRES POUR LE BUDGET 2013 ET LE PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2013-2014-2015 .....	7
	6.1 ORIENTATIONS PRELIMINAIRES.....	7
	6.2 PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2013-2014-2015 .....	8
	6.3 INDICATIONS PRELIMINAIRES QUANT AU PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2013.....	8
	CONCLUSION .....	9
	ANNEXE .....	10

## 1. INTRODUCTION

**Mesdames les conseillères, messieurs les conseillers,  
Monsieur le directeur général, madame la greffière adjointe,  
Chères citoyennes,  
Chers citoyens,**

Tel que requis par l'article 474.1 de la *Loi des Cités et Villes du Québec*, le maire doit faire rapport sur la situation financière de la Ville au moins quatre semaines avant la présentation du budget.

En collaboration avec l'équipe municipale, j'ai le plaisir de vous soumettre et de déposer le rapport de nos états financiers pour l'année 2011, le bilan de l'année en cours. Ce dernier fait état du rapport de notre vérificateur externe, la firme Bédard, Guilbault Inc., des orientations préliminaires pour le budget 2013, et du Programme triennal d'immobilisations 2013-2014-2015. Je joins en annexe la liste des contrats de plus de 25 000 \$ et des contrats de 2 000 \$ et plus comportant des dépenses supérieures à 25 000 \$, octroyés au cours de l'exercice 2011.

Vous trouverez également la rémunération des élus et leurs dépenses pour l'année 2011 ainsi que les indications préliminaires des états financiers pour l'année 2012.

Avant d'amorcer la présentation du rapport sur la situation financière, je désire remercier tous les membres de notre personnel, les conseillères et conseillers, le directeur général ainsi que la trésorière adjointe qui contribuent à la gestion des services et orientations de notre Ville. De plus, je désire remercier les personnes qui, par leur implication et leur bénévolat, contribuent à maintenir et à améliorer la qualité de vie des citoyens et à supporter les organismes permettant, qu'à Fossambault-sur-le-Lac, « *La vie soit belle* ».

## 2. ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2011

Le 1<sup>er</sup> novembre 2011, j'annonçais, dans mon rapport sur la situation financière 2010-2011, que le budget 2012 se limiterait à l'essentiel, autant pour les travaux d'immobilisations que pour les dépenses d'opération. L'effort collectif du personnel et les décisions du conseil ont permis de terminer l'année 2011 avec un surplus d'opération de l'ordre de 370 078,66 \$.

Le rapport financier 2011 vérifié et déposé le 29 mars 2012 par la firme Bédard, Guilbault Inc., comptables agréés, constitue une image réelle de la situation financière de notre Ville au 31 décembre 2011. Compte tenu du surplus de 370 078,66 \$ dégagé en 2011, le surplus total non affecté atteint donc 840 613,22 \$.

## RAPPORT FINANCIER 2011

	<u>BUDGET 2011</u>	<u>RÉEL 2011</u>
<b>RECETTES</b>		
Taxes	4, 164,304 \$	4, 170,606 \$
Transferts	255,237 \$	270,693 \$
Autres revenus	350,870 \$	455,309 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>4, 770,411 \$</b>	<b>4, 896,608 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Administration générale	912,657 \$	812,372 \$
Sécurité publique	491,752 \$	447,577 \$
Transport routier	764,513 \$	623,863 \$
Hygiène du milieu	662,966 \$	630,085 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	193,608 \$	202,903 \$
Loisirs et culture	434,440 \$	420,924 \$
Frais de financement	783,412 \$	624,452 \$
<b>Total des dépenses d'opération</b>	<b>4, 243,348 \$</b>	<b>3, 762,176 \$</b>
<b>FINANCEMENT</b>	<b>390,157 \$</b>	<b>393,654 \$</b>
<b>AFFECTATIONS</b>	<b>136,906 \$</b>	<b>132,857 \$</b>
<b>RÉSULTAT FISCAL*</b>	<b>\$</b>	<b>607,921 \$</b>

## DETTE À LONG TERME

	<u>2011</u>
Dettes à long terme consolidées	15 388 518 \$
Richesse foncière uniformisée	267 769 904 \$
Ratio d'endettement	5,7 %

\* Incluant les surplus réservés à l'aqueduc et l'égout en immobilisations.

### 3. RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

La vérification des livres de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac a été effectuée par la firme Bédard, Guilbault Inc., comptables agréés. Ils ont procédé à la vérification du bilan ainsi que des états des activités financières, des activités d'investissements, du coût des services municipaux, du surplus accumulé, des réserves financières et des fonds réservés, de l'investissement net dans les éléments d'actifs à long terme et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé au 31 décembre 2011. Le tout fut présenté à la population lors de la séance du conseil du 1<sup>er</sup> mai 2012.

De l'avis des vérificateurs, les états financiers pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2011 reflètent fidèlement la situation financière et les résultats des opérations de la Ville ainsi que l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

### 4. RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Conformément à l'article 11 sur le traitement des élus, voici le dépôt du traitement et des dépenses pour l'année 2011 :

#### RÉMUNÉRATION DES ÉLUS EN 2011

Maire	▪ rémunération de base	<b>11 792,25 \$</b>
	▪ allocation de dépenses	<b>5 896,12 \$</b>
Conseillers	▪ rémunération de base	<b>5 307,26 \$</b>
	▪ allocation de dépenses	<b>2 653,63 \$</b>

Le maire siégeant à la MRC reçoit une rémunération de 112,41 \$ ainsi qu'une allocation de 56,21 \$ par séance.

Le conseiller délégué siégeant à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf reçoit une rémunération de 58,94 \$ ainsi qu'une allocation de 29,47 \$ par séance.

## 5. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS ET AU PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2012

### 5.1 ÉTATS FINANCIERS 2012

Grâce à un suivi serré du personnel responsable et du conseil, nous avons su demeurer à l'intérieur du budget 2012. Dans le cadre de la démarche d'analyse des états financiers pour fins d'établissement des prévisions au 31 décembre 2012, nous avons constaté, en octobre, que nous pouvions prévoir un surplus, après affectation des dépenses, de l'ordre de  $\pm 350\,000$  \$ pour un budget de 4 992 863 \$, soit 7 %.

#### **Principaux écarts entre les montants budgétés par poste et les résultats prévisionnels de 2012**

Le 13 décembre 2011, le conseil municipal a adopté un budget 2012 comportant une hausse de taxes moyenne de 3,58 % alors que le budget 2011 comportait une hausse moyenne de 3,43 %. Nous nous étions engagés à mettre en place un pourcentage d'augmentation du compte de taxes de moins de 4 %, même si la TVQ augmentait de 1 %, le coût de la vie de 1,4 % et finalement, un nouveau rôle d'évaluation avec lequel il nous fallait composer. Ce budget 2012 ne permettait pas d'écarts mais nécessitait un suivi constant pour conserver l'équilibre budgétaire.

#### **Les revenus**

L'écart entre les prévisions budgétaires adoptées et les résultats attendus est principalement causé par une augmentation des revenus. Nous avons vendu deux terrains qui n'étaient plus d'aucune utilité pour la Ville. Cela nous a rapporté un montant net de 185 500 \$. Les permis de construction et de rénovation ainsi que les droits de mutation ont également engendré des entrées de fonds supérieures aux prévisions.

#### **Les dépenses**

Même si, dans l'ensemble, nos dépenses sont moindres que celles anticipées, certains postes budgétaires démontrent des écarts importants. Citons entre autres :

- Les frais juridiques occasionnés par la contestation de l'évaluation foncière du Domaine de la Rivière-aux-Pins (DRAP). Nous avons gagné notre cause en ce qui a trait au rôle d'évaluation des années 2008-2009-2010 mais le DRAP a déposé une nouvelle requête concernant le rôle 2011-2012-2013. Un dénouement est prévu sous peu.

- Dans le cadre de la refonte de nos règlements d'urbanisme, et en raison de la complexité de certains dossiers, nous avons dû procéder à l'embauche de professionnels externes. Cela a notamment été le cas dans les dossiers concernant les ententes relatives aux ouvrages municipaux et le Règlement sur les Plans d'Implantation et d'intégration architecturale (PIIA).
- Les frais juridiques occasionnés par le dossier de la rue de Kilkenny pour la défense des droits de notre ville dans la protection du lac et de notre réseau routier ont été pris en compte. Les argents convenus dans le règlement établi par protocole d'entente signé le 25 septembre 2012 sont actuellement en fiducie et ne peuvent être comptabilisés dans le budget 2012.
- Nous avons complété les travaux de rénovation de la Chapelle Saint-Joseph-du-Lac. Nous avons prévu effectuer des ouvrages permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite mais, pour des raisons de sécurité pour les usagers, nous avons également installé des rampes supplémentaires à l'arrière de l'édifice.
- Des économies ont été réalisées dans le secteur de la voirie. Toutefois, des bris au réseau d'aqueduc et d'égout, plus dispendieux que prévus, ont produit un écart négatif dans ces départements.

Les dépenses sont moindres dans les secteurs suivants:

- L'administration générale;
- Le transport (voirie);
- Les frais de financement (intérêts).

**L'année 2012 a été marquée par :**

- La réfection du pavage d'une bonne partie de la route de Fossambault ;
- Les rénovations à la Chapelle Saint-Joseph-du-Lac ;
- La poursuite des améliorations à la sécurité municipale en période estivale ;
- La réfection de la station principale de pompage des eaux usées ;
- La réfection des étangs d'aération ;
- Le départ et l'embauche de nouveaux employés.

Pour 2012, les dépenses d'immobilisations prévues sont de l'ordre de 2 300 000 \$. Pour financer ces dépenses, nous avons adopté trois nouveaux règlements d'emprunt, utilisé notre fonds de roulement et nos réserves consacrées à l'aqueduc et l'égout.

Au moment où lirez ces lignes, nous sommes à compléter les travaux de réaménagement des étangs aérés. Ceux concernant le remplacement des pompes à la station principale de pompage sont déjà complétés.

**LES REALISATIONS EN IMMOBILISATIONS AU 12 OCTOBRE 2012 :**

<b><u>DESCRIPTION</u></b>	<b><u>TOTAL</u></b>
Serveur informatique	22 525 \$
Réfection du pavage des routes	77 786 \$
Réfection de la route de Fossambault (du Sommet / Gingras)	287 025 \$
Réfection pluviale - Rue Boilard	3 189 \$
Réfection pluviale – Rue Gauvin	41 206 \$
Achat d'une cage protectrice modulaire	11 789 \$
Réfection des réseaux d'aqueduc et égout – Secteur Le Plateau	63 359 \$
Bouclage d'aqueduc – Route de Fossambault	19 473 \$
Réfection du poste d'égout principal	244 348 \$
Station de pompage des étangs aérés	340 197 \$
Nouveau bâtiment Le Chacatou (entrepôt pour les organismes)	68 017 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 178 914 \$</b>



## 5.2 INDICATEURS DE GESTION 2011 ET COMPARAISON AVEC 2009-2010

Indicateurs de gestion	2011	2010	2009
Coût de la sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation	0,07 \$	0,09 \$	S.O
Coût de la voirie par Km de voie	6 487 \$	8 065 \$	6 321 \$
Coût de l'enlèvement de la neige par Km de voie	5 362 \$	4 439 \$	5 746 \$
Coût de distribution par Km de conduite	5 003 \$	5 003 \$	4 285 \$
Coût du traitement de l'eau potable par mètre	0,28 \$	0,24 \$	0,32 \$
Coût de distribution d'eau potable au mètre cube	0,72 \$	0,81 \$	0,67 \$
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées	0,11 \$	0,09 \$	0,05 \$
Coût des réseaux d'égout par Km de conduite	4 088 \$	4 154 \$	4 563 \$
Coût des réseaux d'égout par mètre cube d'eaux usées	0.18 \$	S.O	S.O
Coût de la collecte des déchets domestiques	70,31 \$	70,78 \$	S.O
Rendement moyen annuel de la collecte sélective	0,07 \$	S.O	S.O
Taux annuel de diversion	16,81%	S.O	S.O
Pourcentage du coût de la formation	0,60 %	1,16 %	0,57 %

## 6. ORIENTATIONS PRÉLIMINAIRES POUR LE BUDGET 2013 ET LE PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2013-2014-2015

### 6.1 ORIENTATIONS PRELIMINAIRES

- a) Imposer aux contribuables une tarification reflétant le coût réel des services offerts à la population. La politique de tarification de certains services sera maintenue et comprendra les frais inhérents à leur gestion.
- b) Gérer de façon à limiter les dépenses aux niveaux essentiels pour éviter une hausse astronomique du compte de taxes. Toutefois, nous devons prévoir les disponibilités financières pour :
  - ✓ Nos ressources humaines:
    - perfectionnement hors du 1 % de la masse salariale, modernisation des équipements en bureautique ;
    - renouvellement des conditions de travail pour 2013-2014-2015
  - ✓ La protection de l'environnement (zones fragiles, zones humides) ;

- ✓ L'entretien des propriétés de la Ville afin de respecter les normes de sécurité et les besoins de la population et études sur l'état des structures;
  - ✓ Le soutien aux organismes gérés par nos bénévoles ;
  - ✓ La quote-part au budget de la MRC ;
  - ✓ La sécurité publique ;
  - ✓ L'optimisation du suivi et contrôle des règlements et dossiers de la Ville ;
  - ✓ La révision et la mise à jour de certains règlements de la Ville.
- c) Travailler avec les autres paliers de gouvernement pour obtenir des subventions permettant de diminuer les impacts financiers des immobilisations essentielles.
- d) Reconduire la finalisation de l'entente pour l'acquisition de terrains éco-sensibles et la formation de la Corporation de gestion prévue au protocole.

## **6.2 PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2013-2014-2015**

Le présent conseil entend poursuivre les travaux prévus dans son plan triennal en regard de la réfection des différentes infrastructures de la Ville.

Nous entreprendrons ces travaux majeurs en utilisant les argents disponibles dans le surplus accumulé. Pour ce faire, nos premières priorités sont :

- ✓ Effectuer le bouclage du réseau d'aqueduc Gingras/Fossambault ;
- ✓ Construction d'un abri postal chemin du Sommet ;
- ✓ Effectuer les correctifs prévus au protocole 2009 DRAP.

Viennent ensuite les autres projets déjà énoncés au budget précédent :

- ✓ Finaliser l'aménagement du Parc des Roses au secteur Le Plateau ;
- ✓ Assurer la réfection de l'égout pluvial dans certaines rues ;
- ✓ Assurer la réfection du chemin du Sommet, si subventionné ;
- ✓ La réfection complète des rues Germain et de la Lande, incluant aqueduc et égout.

## **6.3 INDICATIONS PRELIMINAIRES QUANT AU PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2013**

- ✓ Effectuer le bouclage du réseau d'aqueduc Gingras/Fossambault;
- ✓ Effectuer le bouclage d'une partie du réseau d'aqueduc et d'eaux usées au DRAP;
- ✓ Construction d'un abri postal, chemin du Sommet, et aménagement sécuritaire à cette entrée de rue.

## CONCLUSION

Dans la confection du budget 2012, le conseil municipal a limité à l'essentiel les travaux d'immobilisations en tenant compte de la sécurité des gens, des subventions, et de l'impact sur la qualité de vie des citoyens. Il en fut de même au niveau des dépenses d'opération. Nous avons dû faire face à une augmentation des dépenses en regard de frais juridiques et techniques pour répondre adéquatement à certains dossiers.

Lors d'une séance spéciale du conseil le 11 décembre prochain, nous présenterons le budget pour l'année 2013; ce dernier tiendra compte du rôle d'évaluation pour 2013 (dernière année du rôle triennal), de l'augmentation du taux d'inflation de 2 % (taux d'indication d'août 2011 à août 2012), de l'augmentation des quotes-parts de la MRC de la Jacques-Cartier, de la Communauté métropolitaine de Québec, de la Sûreté du Québec, du service des incendies, du déneigement, etc. Toutefois, nous sommes à élaborer un budget qui se transposera dans un compte de taxes réaliste. Nous visons une augmentation moyenne de moins de 4 %.

Pour le futur, le projet de bouclage de la route de Fossambault se veut une nécessité sur le plan technique. Il s'agit du dernier bouclage à effectuer actuellement sur notre territoire. Les montants nécessaires dans ce dossier sont déjà inclus dans une réserve à cet effet et ne devraient pas avoir un impact significatif sur le compte de taxes.

Merci de votre attention.

Jean Laliberté, maire

## ANNEXE

### Liste des contrats de plus de 25,000 \$ et des contrats de 2 000 \$ et plus comportant des dépenses supérieures à 25 000 \$ au cours de l'exercice 2011

Aurélien Lachance Inc.	61 967 \$
Bâtiments Haut-Niveau Inc.	126 370 \$
Bell Canada	103 684 \$
Boilard Renaud en Fidéicomis	40 000 \$
Centre de gestion de l'équipement roulant	85 363 \$
Déneigement Couture et Fils Enr.	41 549 \$
Entreprise Paradis Paysagiste Inc.	40 582 \$
Excavations Lafontaine Inc.	4 951 611 \$
Gardium Sécurité	68 240 \$
Groupe CIMA +	328 082 \$
Heenan Blaikie Aubut	35 420 \$
Laboratoire d'expertises de Québec Ltée	60 277 \$
MRC de la Jacques-Cartier	148 774 \$
National Vaccum Inc	31 992 \$
Polnick Larry	31 146 \$
Pompaction	71 215 \$
Pont-Rouge Asphalte et embellissement	161 103 \$
Raymond Robitaille Excavation Inc.	35 611 \$
Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf	129 511 \$
Service de Sauveteurs QN Inc.	29 533 \$
Ti-Guy Excavation	42 315 \$
Transport L & R Martel Inc.	433 433 \$
Tremblay Bois Mignault Lemay	33 612 \$
Ville de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	422 631 \$